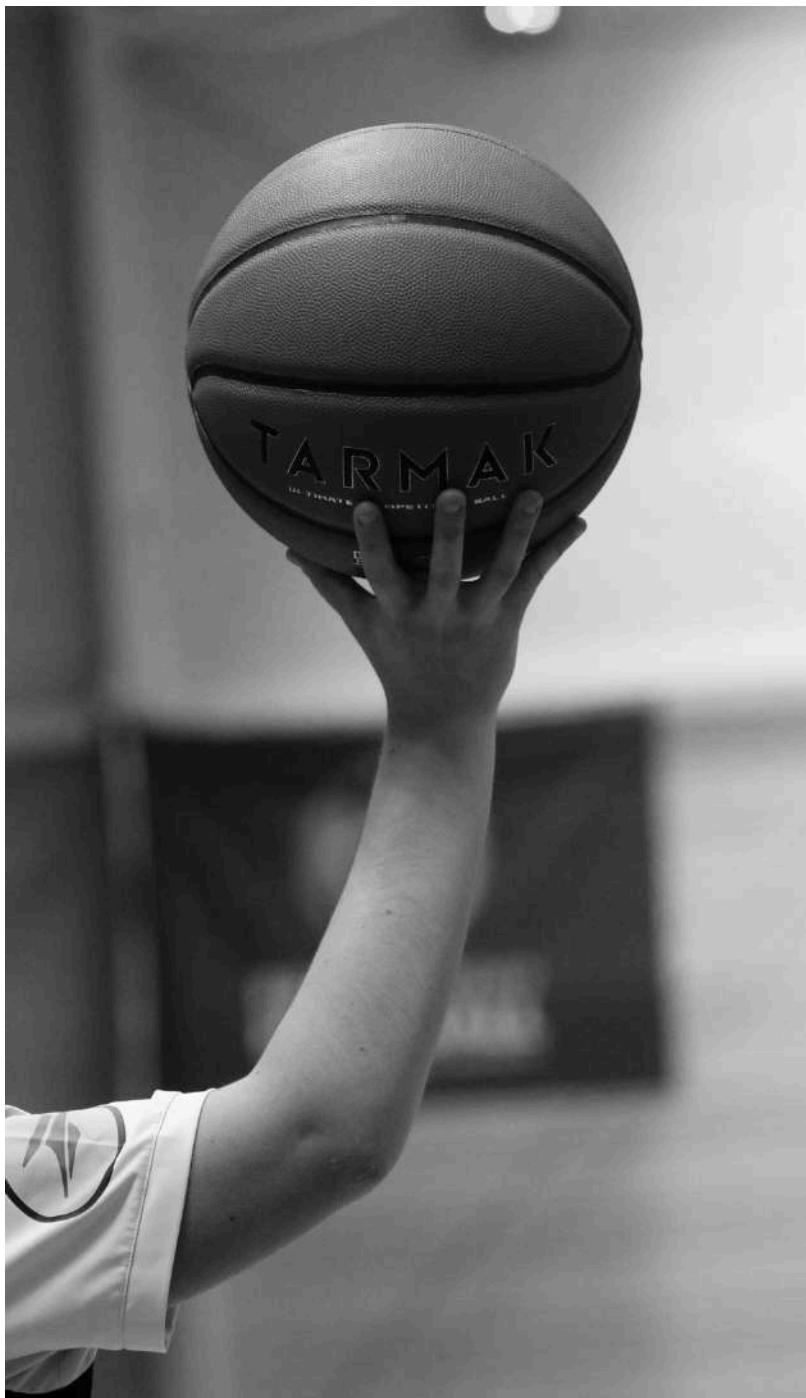


LIVRET DES OFFICIELS



LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKETBALL



FORMATION DES ARBITRES

SAISON 2025-2026



SOMMAIRE

01 I. PRÉSENTATION

- Le mot du Président de la Ligue
- L'Équipe Régionale des Officiels

03 II. INFORMATIONS PRATIQUES

- Organigramme & contacts
- Formalités administratives pour bien débuter sa saison
- Recommandations pour la saison
- Désignations
- Observations
- Indisponibilités, retours de désignations et blessure
- Demande d'année sabbatique

14 III. FORMATION RÉGIONALE

- Stage de début de saison
- Stage de mi-saison
- Stages de Perfectionnement et de Détection
- Formation Continue
- Filière Régionale
- Stage d'Accession Championnat de France
- Travail vidéo et base de donnée Régionale
- Camp d'été

21 IV. PROCÉDURES

- Procédures en cas d'incidents ou de réclamation
- Procédures en cas de retard d'une équipe et/ou de forfait
- Procédures en cas de disqualification d'un coach en jeunes
- Établissement d'un rapport

27 V. FOIRE AUX QUESTIONS

29 VI. ANNEXES

I. PRESENTATION



LE MOT DU PRESIDENT

Chers Officiels,

À travers ces quelques lignes, je souhaite vous exprimer toute la considération que je vous porte, ainsi que celle de l'ensemble de la Ligue. Qu'il s'agisse des **Arbitres, OTM, Refs 3x3, Marqueurs 3x3, Observateurs ou Statisticiens**, chacun de vous joue un rôle essentiel dans le bon déroulement de nos championnats régionaux.

La Ligue consacre beaucoup de temps et d'énergie afin de vous offrir les **meilleures conditions possibles** pour exercer votre mission. Nous avons notamment œuvré pour rendre progressivement gratuites les formations des officiels – une évolution majeure si l'on se souvient qu'il n'y a pas si longtemps, ces stages de formation ou de recyclage étaient à votre charge. Aujourd'hui, cette époque est derrière nous et nous poursuivons nos efforts pour rendre la formation à la fois plus **accessible** et plus **qualitative**.

Vous pouvez être assurés de la confiance que je vous témoigne, tout comme celle de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball. Nous continuerons à vous soutenir et à vous accompagner dans votre activité, particulièrement en cette période complexe.

Que la **passion du Basket** et le **plaisir d'arbitrer** restent toujours votre moteur : c'est, de loin, ce qu'il y a de plus précieux.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Jacques DESSAINT".

**Jean-Jacques DESSAINT,
Président Ligue Occitanie Basketball**

L'ÉQUIPE RÉGIONALE DES OFFICIELS (ERO)

Notre volonté et notre ambition est simple : elle consiste à optimiser tous les paramètres qui constitueront votre performance de demain.

Pour cela, nous mettons en place un certain nombre de **formations**.

Le **niveau des officiels** aujourd'hui en Occitanie est **meilleur que celui d'hier**, sans l'ombre d'un doute. Mais nous ne **voulons pas nous arrêter là**.

Nous voulons **donner à tout un chacun** l'opportunité d'apprendre, de se **former** et de **progresser** pour atteindre son plein potentiel.

Rôle

- Gestion les **Officiels** avec un grand « O » (Arbitres, Observateurs, OTM).
- Mise en pratique de la **politique régionale** concernant les officiels.
- Travail en étroite **collaboration** avec la **Fédération** et les **Comités**.
- **Validation annuelle** des arbitres, observateurs et OTM régionaux.
- En fin de saison, **détermination les classements**, ayant pour conséquence les **accessions et les descentes** des officiels dans les différentes divisions.



VICE-PRÉSIDENT
PÔLE COMPÉTITIONS
& OFFICIELS

Christophe RODRIGUEZ

📞 06 72 51 37 80

✉️ c.rodriguez@occitaniebasketball.org



ARBITRES

Laurent LACAZE

📞 06 20 85 52 66

✉️ l.lacaze@occitaniebasketball.org

EQUIPE REGIONALE DES OFFICIELS



OTM

David DUPREY

📞 07 69 30 15 24

✉️ d.duprey@occitaniebasketball.org

II. INFORMATIONS PRATIQUES

ORGANIGRAMME & CONTACTS

FORMATION DES OFFICIELS



ARBITRES

Thibaud BURNEL

📞 06 64 81 43 99

✉️ t.burnel@occitaniebasketball.org



OTM

Sylvie DUPREY

📞 06 40 74 20 63

✉️ s.duprey@occitaniebasketball.org

REPARTITEURS



✉️ repartiteurs@occitaniebasketball.org



OCC1

Véronique JORDAN

📞 07 85 74 57 90

✉️ v.jordan@occitaniebasketball.org



OCC2-3 MED.

Bernard SABINEU

📞 06 15 34 94 14

✉️ b.sabineu@occitaniebasketball.org



OCC 2-3 PYR.

Christelle ASTRUC

📞 07 67 09 86 16

✉️ c.astruc@occitaniebasketball.org



U15 & U18 OCC PYR.

Marceau DURAND

📞 06 13 30 06 27

✉️ m.durand@occitaniebasketball.org

ORGANIGRAMME & CONTACTS

REFERENTS 3X3



3X3

Philippe ESTEBAN

📞 06 31 01 66 23

✉️ p.esteban@occitaniebasketball.org



3X3

Léane HERRIOU

📞 06 41 35 74 00

✉️ leaneherriou@gmail.com

REFERENTS CDO



ARBITRES

Thibauld BURNEL

📞 06 64 81 43 99

✉️ t.burnel@occitaniebasketball.org



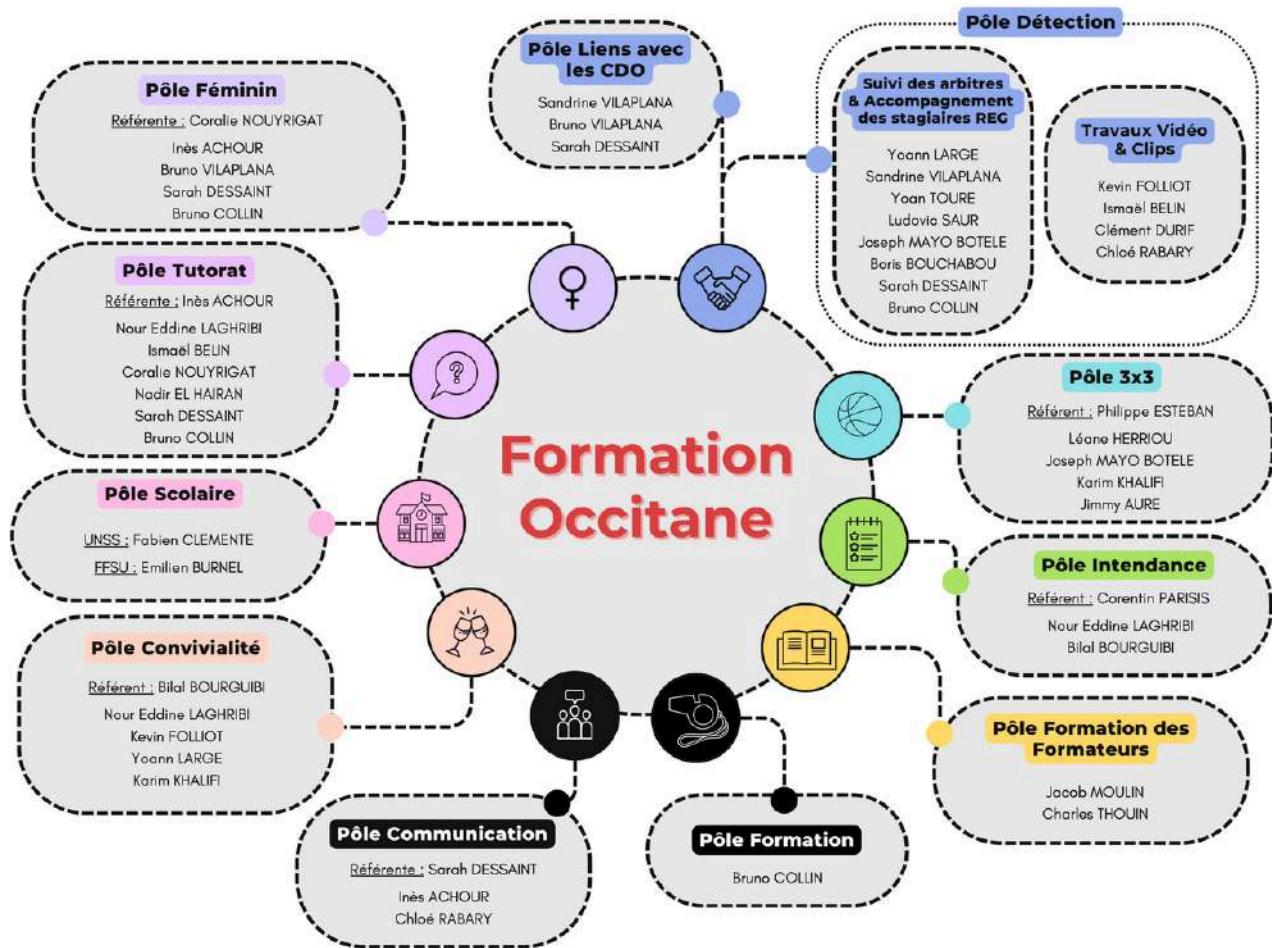
OTM

Sylvie DUPREY

📞 06 40 74 20 63

✉️ s.duprey@occitaniebasketball.org

FORMATEURS OCCITANS & CONSTITUTION DES PÔLES



CONTACTS CDO

→ Cliquez directement sur le logo pour accéder au contact de chaque responsable de Comité





FORMALITÉS ADMINISTRATIVES POUR BIEN DÉBUTER SA SAISON

Dossier médical

Le **dossier médical** doit être envoyé et validé par la **Commission Médicale** de la Ligue au plus tard le **31 août**.

Plus le dossier est envoyé tard, plus vous vous exposez à ce qu'il ne soit pas validé dans les temps par le médecin régional.

- ✉ Le dossier médical doit être envoyé, avec la page de garde :
 - **Par voie électronique** = Dossier complet, en une seule pièce au format PDF (attention - pas de photos acceptées) à commissionmedicale@occitaniebasketball.org.
 - **Par voie postale** = Ligue Occitanie de Basket-Ball (36 Avenue de l'Hers 31500 Toulouse) avec marqué « confidentiel » sur l'enveloppe.
- ❗ Faites une copie de ce dossier et conservez-la.

Si vous souhaitez un accusé de réception, mettez l'option dans vos paramètres d'envoi de mail ou faites la demande en bureau de poste pour l'envoi par voie postale.

Licence

- ➡ Se licencier le plus tôt possible.
- ➡ Si vous n'êtes pas licencié le jour du stage de début de saison, vous ne pourrez pas réaliser le stage et vous serez contraint de faire le rattrapage.
- ➡ S'assurer que le club a bien validé votre demande de licence ! En effet : faire la demande de licence ne suffit pas. Il faut que votre club ait validé votre demande pour que vous soyiez officiellement licencié.



INSCRIPTION AU STAGE DE DÉBUT DE SAISON

- ➡ Regarder ses mails régulièrement courant juin et **s'inscrire dans les temps**.
- ➡ Les **stages de formation**, dans le cadre du Plan Officiel 2024, sont **pris en charge dans leur intégralité par la Ligue**.
- ➡ Cependant, l'**Officiel qui s'inscrit au stage et ne se présente pas**, une fois l'inscription validée, **sera sanctionné** (*Sauf présentation d'un justificatif d'absence pour motif impérieux*). La Ligue sera donc dans l'obligation de prélever le tarif de facturation du stage sur les indemnités de matchs des arbitres ayant engendrés des frais inutiles.

En cas de non respect des règles

| | | |
|---|---|---|
| DOSSIER MÉDICAL NON VALIDÉ | = | INTERDICTION DE PASSER LE TEST PHYSIQUE |
| LICENCE NON VALIDÉE | = | INTERDICTION DE PARTICIPER AU STAGE |
| INSCRIPTION AU STAGE NON RÉALISÉE | = | INTERDICTION DE PARTICIPER AU STAGE |
| INSCRIPTION VALIDÉE ET STAGE NON RÉALISÉ | = | FACTURATION DU STAGE |

RECOMMANDATIONS POUR LA SAISON



Consulter régulièrement ses désignations sur **FBI** (en début et milieu de semaine à minima).



Porter attention à certains détails de la convocation pour ne pas avoir de mauvaises surprises (date, heure, lieu...).



Prendre contact avec le collègue (SMS ou appel) au moins 3 jours avant la rencontre **afin de vous organiser et de confirmer votre présence**.



Être à l'heure pour vos rencontres → **arriver entre 1h et 45 min maximum** avant le début de la rencontre.

En cas de retard, prévenir le collègue.



Se tenir informer des dernières informations en rejoignant la "Chaîne" WhatsApp **Officiels Occitans**

Avec le lien suivant : [Cliquez ici](#)



Se rendre régulièrement sur la **Formation Continue** proposée par **Thibauld BURNEL** afin de se tenir à jour des dernières directives techniques.

Avec le lien suivant : [Cliquez ici](#)



DÉSIGNATIONS

GROUPES DE DESIGNATION



PNM



R2M | U20M |
PNF | U18F



R3M | U15M |
R2F | U15F

RÈGLES GÉNÉRALES

4 RENCONTRES MAX. PAR WEEK-END
(DU VENDREDI MATIN AU DIMANCHE SOIR)



SI 5 RENCONTRES OU PLUS
= EMAIL RÉPARTITEUR(S)
CONCERNÉ(S)

DÉSIGNATION(S) RÉGIONALES
PRIORITAIRES
SUR CELLES DU DÉPARTEMENT



SI JE SUIS DÉSIGNÉ DANS UNE
DIVISION/POULE DANS LAQUELLE JE
JOUE OU J'ENTRAINE = EMAIL
REPARTITEURS@OCCITANIEBASKETBALL.ORG

PRINCIPE DE BIENVEILLANCE

Les répartiteurs sont des **personnes bénévoles** qui donnent de leur temps pour endosser ce rôle ingrat mais pour autant, **nécessaire à la réalisation de votre pratique**. Nous vous remercions par avance de **faire preuve de bienveillance** et de **pro-activité dans les éventuels retours de désignation** que vous réaliserez.

➔ Merci donc de communiquer **le plus tôt possible vos indisponibilités**.

➔ Merci également de **retourner le plus tôt possible** les matchs sur lesquels vous savez que **vous ne pourrez pas officier**.

Par ailleurs, sachez que les répartiteurs sont en contact permanent avec les membres de l'ERO. De ce fait, ceux qui ne jouent pas le jeu sont **identifiés** et pourront se voir **pénalisés** lors des classements de fin de saison.

OBSERVATIONS

OBSERVATION TERRAIN

OCC 1

3 OBSERVATIONS
TERRAIN

- L'arbitre reçoit sa fiche via FBI dans l'onglet « Observations » de « Ma fiche Officiel ».
- Il peut la télécharger et ainsi noter les axes de progrès pour ses prochains matchs. Une note sur 100 est calculée automatiquement par un logiciel. L'observateur ne connaît pas la note donnée, il a un **rôle de formateur**.

OCC 2 & OCC 3

1 OBSERVATION
TERRAIN

- L'arbitre reçoit sa fiche par email.
- Possibilité pour l'observateur de suggérer une seconde observation plus tard dans la saison.
- Règle > si **plus de 3 évaluations OCC1 ou plus de 1 évaluation en OCC2-3**
→ Moyenne « classique » réalisée sur toutes les évaluations.

En cas de questions concernant une observation

= **Pas de contact direct** avec l'observateur.

→ OCC1 : Contacter Alain BUISSON.

→ OCC2/3 : Contacter Sandrine VILAPLANA.

Si à J+10, toujours pas reçu la fiche d'observation

= **Pas de contact direct** avec l'observateur

→ Email à Thibauld BURNEL.



OBSERVATION VIDÉO

OCC1 UNIQUEMENT



Facultative → Mais elle peut permettre de rajouter jusqu'à trois points sur la moyenne générale annuelle de l'arbitre.

✉ Pour être valable, l'envoi du dossier doit se faire à Thibauld BURNEL avant le **1er mars** via le site « GrosFichier.com ».
→ Sur un match de **PNM** obligatoirement.

❗ Le dossier doit être composé des trois éléments suivants :
1) La match en entier.
2) Une sélection de 5 clips.
3) Un fichier d'analyse qui décortique ces 5 clips.

En effet, l'arbitre doit d'abord regarder son match et en **extraire les 5 situations les plus intéressantes**.

➔ Que ces situations soient positives ou négatives.

Les 3 points sont attribués de la façon suivante :

- **1 point** = Si la sélection des clips est pertinente.
- **1 point** = Suivant la qualité des analyses de ces 5 situations.
- **1 point** = Suivant la qualité de la performance sur la rencontre.

La **vidéo** du match doit être **exploitable**, c'est-à-dire :

- ➔ Vidéo nette avec l'entièreté du terrain.
➔ Match en entier, de la première à la dernière minute.

Le retour est réalisé en fin de saison et sera composé :

- Du **détail de la note** avec le barème explicité ci-dessus.
- Du tableau d'analyse avec les commentaires rajoutés par Thibauld BURNEL.

■ ■ Classements de fin de saison

Ces classements n'ont pas vocation à être communiqués.

Le nombre de montées/descentes dans les différentes divisions est **dépendant des besoins** associés à ces mêmes divisions.

L'entérinement des classements a lieu lors de la **réunion de classement** organisée par l'**ERO** en fin de saison.

Les montées/descentes sont **communiquées aux arbitres concernés** en suivant.

INDISPONIBILITÉS, RETOURS DE DÉSIGNATIONS ET BLESSURE

Indisponibilités permanentes

⚠ Sur le site FBI, un encadré est dédié à ces indisponibilités permanentes. Malheureusement depuis plusieurs mois, la saisie dans cet encadré est impossible.

✉ De ce fait : prévenir les répartiteurs par email le plus tôt possible.

Indisponibilités temporaires

L'officiel doit impérativement suivre la procédure suivante :

→ Les indisponibilités doivent être saisies avant J-35 dans **FBI**, en complétant tous les champs nécessaires (période, date, etc...). Pour connaître la démarche à suivre, voir les **Annexes** à la fin de ce livret.

✉ Prévenir les répartiteurs par email.

📞 En cas d'indisponibilité hors-délai, prévenir les répartiteurs par appel téléphonique, avec confirmation par mail.

→ Les indisponibilités doivent être saisies même pendant les vacances sur **FBI** car il arrive que des rencontres soient décalées.

Retour de désignations

Entre J-30 et J-7

✉ Email à repartiteurs@occitaniebasketball.org + convocation(s) en pièce jointe.

Entre J-7 et le Jour J

📞 ✉ Appel obligatoire au répartiteur concerné + confirmation par email avec convocation(s) en pièce jointe.

Blessure

📞 ✉ Prévenir le ou les répartiteurs par téléphone avec confirmation par email, accompagnée d'un document fourni par le **médecin**.

Demande d'année sabbatique

La charte des officiels précise que tout officiel peut prendre une année sabbatique durant laquelle il n'officiera pas au niveau auquel il est normalement affecté.

Cette demande doit être effectuée de manière explicite, par écrit, à Laurent LACAZE, ainsi qu'en copie Christophe RODRIGUEZ et Thibauld BURNEL.

Pour être recevable, cette demande doit être réalisée avant le 31 mai pour la saison sportive suivante, afin que l'E.R.O puisse prendre les dispositions nécessaires et réalise les adaptations qui en découlent.

Pour son retour, l'arbitre doit se signaler par écrit, aux mêmes personnes, avant le 31 mai de la saison durant laquelle il a pris sa saison sabbatique.

En cas de non respect de ces procédures de demande d'année sabbatique, l'E.R.O ne pourra vous garantir un retour dans votre division.

3. FORMATION

STAGE DE DÉBUT DE SAISON

Le **stage de début de saison** pour les arbitres régionaux a lieu le début **septembre**, souvent le second weekend.

Si vous ne **pouvez pas participer au stage**, vous devrez aller au **stage de rattrapage** qui a lieu **2 mois plus tard environ**.

Pour participer au recyclage de début de saison, vous devez :

- **Être licencié.**
- **Avoir fait valider votre dossier médical.**
- **Être inscrit au stage de début de saison.**

Réussite aux tests physique et écrit

→ En cas d'échec à un des deux tests :

- Consulter les **Annexes** à la fin de ce Livret.
- D'ailleurs **tous les détails et barèmes des différents tests** sont également précisés dans ces **Annexes**.

❗ Si aucun test physique n'a été réalisé au **5 janvier** → Le statut de l'arbitre sera le suivant : **"Année sabbatique Régionale"** pour le reste de la saison.



STAGE DE MI-SAISON

- Le stage de mi-saison a pour but de réaliser un **point sur la saison en cours**.
- Ce stage se réalise en visio et n'est pas obligatoire.

❗ En revanche, comme vous pourrez le lire un peu plus loin, **la participation à cette visio fait partie intégrante de la Formation Continue de l'Arbitre** et de ce fait, **apparaît pour l'E.R.O comme un indicateur de motivation** lors des discussions concernant les éventuelles montées/descentes.

STAGE DE STAGES DE PERFECTIONNEMENT & DE DÉTECTION DE SAISON

Durant la saison, des **stages de perfectionnement** et **de détections** sont organisés pour les arbitres régionaux.

Ces derniers sont corrélés au calendrier des **tournois de détections des joueurs/joueuses**. De plus, ces **supports de formation** proposent un niveau de jeu et de compétition favorable à l'apprentissage ainsi qu'à la progression de nos arbitres.



Règles

→ Sur invitation du CTO/CTA.

À l'issue de ces stages, des potentielles « **Wild Card** » peuvent être attribuées suivants certains critères (Performance, potentiel, investissement..)

Ces Wild Card sont à la **responsabilité de l'ERO** et permettent aux arbitres concernés, de **monter directement dans la division supérieure**.



DERNIÈRE ÉDITION
DU CAMP 100% FÉMININ



FORMATION CONTINUE

Présentation

La genèse de ce projet est de faire progresser les arbitres en mettant en place des conditions favorisant le travail et en créant une Formation Continue qualitative.

L'idée est également de se placer dans une démarche de valorisation des arbitres qui travaillent et qui veulent se donner les moyens de progresser.

Règles

- 5 QCM Vidéo par saison
- 20 QCM Règlement par saison
- 10 questions par QCM.
- Une semaine pour le réaliser.
- 1 point par bonne réponse.

- Une correction est directement partagée après que vous ayez répondu à la question.
- La participation à ces QCM n'est pas obligatoire.

Mais elle est prise en compte dans le cadre du second regard.

Second regard

Permet de trancher en cas d'égalité au classement, que ce soit pour une éventuelle montée ou descente.

Critères de ce second regard :

- Participation au stage de mi-saison.
- Réalisation des QCM et notes obtenues.
- Réussite aux tests de début de saison.

Le nombre et la nature des indisponibilités peuvent être pris en compte dans le cas où nous aurions besoin de départager des arbitres. Pour les OCC2 et OCC3, l'échec au test physique de début de saison rend impossible toute montée à l'échelon supérieur.



FILIÈRE RÉGIONALE



Présentation

Cette formation a pour but de **développer les leviers de performance** de chaque stagiaire arbitre sur le terrain.

→ L'objectif pour l'arbitre étant d'**atteindre à moyen ou long terme son potentiel maximum** en progressant dans ses **techniques collectives et individuelles**. Le tout, en évoluant dans une **synergie de groupe** propice aux apprentissages.



Programme

Le programme est revu tous les ans pour proposer des choses différentes et innovantes. Le programme actuel est le suivant :

- Visio de présentation du cursus et présentations des arbitres
- Création d'un groupe d'échange WhatsApp
- Partage des débriefings individuels de matchs
- Entretiens individuels de début de saison
- Participation à des stages de perfectionnement
- Participation à des weekends de formation au format suivant :
Séances vidéo + Match + Débriefing du match de la veille
- Visio thématiques de travail
- Entretiens individuels de fin de saison & projection sur la saison suivante



Sélection

Détection réalisée lors des **stages de perfectionnement et/ou tout autre évènement** dans lequel l'arbitre se distingue par son **potentiel**.

Sélection réalisée uniquement par **Thibauld BURNEL** qui constitue son groupe pour chaque saison.



Règles

Un investissement conséquent est attendu de la part de l'arbitre.

❗ **Obligation de réaliser au moins un weekend de formation.**

Si investissement jugé insuffisant → **L'arbitre laisse sa place pour la saison suivante à quelqu'un de plus motivé.**





STAGE D'ACCESSION CHAMPIONNAT DE FRANCE

Présentation

Stage permettant de déterminer les arbitres qui pourront évoluer au niveau Championnat de France la saison suivante. L'idée étant de proposer en stagiaires fédéraux, des arbitres méritants au regard de leur saison mais également, méritant au regard de leur capacité à être performant et rigoureux à un instant « t ».

Cas particuliers

→ Si un arbitre ne peut pas se rendre disponible pour ce stage d'accession CF (ou décline l'invitation) nous « repêcherons » le 7ème du classement général et ainsi de suite.

→ Si un des 4 premiers arbitres de filière est également dans les 6 premiers arbitres du classement général alors on « repêchera » le 7ème du classement général et ainsi de suite.

→ Un arbitre rétrogradé en région après parution des classements CF ne pourra pas être éligible à ce stage.

Règles

Sont conviés à ce stage :

Les 6 premiers du classement général OCC1

Les 4 premiers du classement filière OCC1

Classement

Le classement est établi en fonction des performances des arbitres sur ce stage.

→ À l'issue de la compétition (souvent les Finales Occitanie) un classement est établi du 1er au 10ème.

→ Selon les besoins de la CFO, les arbitres seront proposés en stagiaires fédéraux en fonction de leur place au classement.

Des épreuves ont également lieu à l'occasion de cette sélection :

- Oral de règlement.
- Test QCM écrit.
- Test Physique.

Ces épreuves sont éliminatoires en cas de note inférieure à 10/20 ou d'échec dans le cas du test physique.

TRAVAIL VIDÉO & BASE DE DONNÉES RÉGIONALE

Pourquoi le travail vidéo ?

Il n'y a rien de plus pertinent pour la **progression d'un arbitre** que d'utiliser la vidéo pour **corriger ce qu'il ne fait pas bien et stabiliser ce qu'il fait bien.**

La réalisation de ce travail permet **d'avoir un retour technique** sur ses **performances** et sur certaines situations spécifiques.

Comment faire ?

Suivre le tutoriel disponible dans les Annexes pour réaliser des clips.

Envoyer à son tuteur vidéo ses clips et son analyse via le site « GrosFichier.com ». Mettre **Thibauld BURNEL** en copie afin d'alimenter la base de données régionale. Si besoin, possibilité d'emprunter une caméra à la Ligue de Toulouse ou à l'antenne de Maurin (Mail à **Thibauld**).

Si vous n'avez pas encore de tuteur, envoyez un mail à **Thibauld**.

Qui peut le faire ?

→ **Tous les arbitres** de la Ligue Occitanie, Régionaux ou Championnat de France.

BASE DE DONNÉES RÉGIONALE

→ Plus de 1.000 clips répartis en 15 thématiques sont à disposition sur cette plateforme Google Drive.

→ Libre lecture et libre téléchargement des clips.

→ Accédez à ce drive en cliquant sur le lien ci-après ↓



**BASE DE DONNÉES
RÉGIONALE**

CAMP D'ÉTÉ



02/08/2026
07/08/2026

TARIF : 400€

ARLES SUR TECH (66)

- ✓ Camp Haut Niveau réservé aux arbitres occitans souhaitant évoluer et progresser
- ✓ Arbitrage sur les entraînements & matchs niveau Elite
- ✓ Séances vidéos
- ✓ Perfectionnement individuel
- ✓ Préparation physique avec professionnel du métier
- ✓ Récupération & soins : cryothérapie et kiné du sport
- ✓ Préparation mentale & développement personnel

8 ARBITRES SÉLECTIONNÉS

2 CADRES

HAUT NIVEAU

CENTRE SUD CANIGO

CANDIDATURES
t.burnel@occitaniebasketball.org



4. PROCÉDURES

PROCÉDURES EN CAS D'INCIDENTS OU DE RÉCLAMATION

↳ Incidents disciplinaire et/ou disqualifiantes avec rapport

- Toujours avoir dans sa valise les documents disciplinaires.
- Ils sont disponibles à la fin de ce Livret, **en Annexes**.
- 📞✉️ SMS + Email après la rencontre à **Thibauld BURNEL**.

- La **transmission** des rapports incombe au **1er arbitre de la rencontre**.
→ À transmettre si possible dans les 24h et **au plus tard dans les 72h**.

Si le rapport est relatif à une rencontre de :

- Championnats de Ligue.
- Championnats Interdépartementaux.
- Championnats Départementaux.
- Coupes Régionales.
- Coupes Départementales.

Rapport à envoyer à → **Commission Régionale de Discipline**.

✉️ Scannez votre rapport et envoyez le par email à l'adresse suivante : discipline@occitaniebasketball.org (avec Thibauld BURNEL en copie).

- Si possible, déposez votre rapport en main propre.
- Sinon, envoyez-le en recommandé avec accusé de réception.

Adresse postale

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball
Commission Régionale de Discipline
Chemin des Jardins de Maguelone
34970 MAURIN



PROCÉDURES EN CAS D'INCIDENTS OU DE RÉCLAMATION

↳ Incidents matériel

Renseigner l'incident en réserve sur l'e-marque.

Remplir la feuille dédiée en Annexes et suivre la procédure qui y est précisée.

↳ Réclamations

- La réclamation doit être confirmée par un chèque de 80€ à l'ordre de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball.
- Pour qu'elle soit totalement confirmée, ce chèque doit être remis au 1er arbitre dans les 20 min qui suivent la fin de la rencontre.

⌚✉️ SMS + Email après la rencontre à **Thibaud BURNEL**.

→ Même procédure que pour les incidents disciplinaires.

✉️ Les rapports sont à envoyer par email, à l'adresse suivante : reclamations@occitaniebasketball.org
Mais le rapport est à envoyer également par voie postale :

Adresse postale

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball
Commission de traitements des réclamations.
Chemin des Jardins de Maguelone
34970 MAURIN



PROCÉDURES EN CAS DE RETARD D'UNE ÉQUIPE ET/OU DE FORFAIT

↳ Retard d'une équipe

→ Ce que dit le règlement :

« Lorsqu'une **équipe**, pour des **raisons indépendantes de sa volonté**, par suite d'un cas de force majeure, alors que toutes les dispositions ont été prises pour se rendre au lieu de la rencontre, arrive en retard à la salle ou sur le terrain, le **retard ne doit pas excéder 30 minutes**. L'arbitre **doit faire jouer la rencontre en mentionnant le fait sur la feuille de marque**.

Toutefois, dans le cas où une équipe se présenterait après ce délai et que les officiels et l'équipe adverse soient toujours présents, **la rencontre doit avoir lieu** et l'arbitre doit **consigner les faits** sur la **feuille de marque**.

Si une **équipe ne se présente pas** ou n'est pas au complet après 30min de retard, alors :

- Il faut établir **une feuille de marque en inscrivant les joueurs présents** et, 10 minutes avant la rencontre, faire les entrées en jeu : l'e-marque vous demandera d'inscrire au moins 2 joueurs et l'entraîneur de l'équipe en retard (cliquez sur « ajouter » sans renseigner d'informations).
- **30 minutes après l'horaire officiel**, l'arbitre demande aux joueurs devant entrer en jeu de **se présenter sur le terrain en tenue** et fait un **entre-deux fictif**.
- Incrire les **faits comme incident avant la rencontre** (ex. : 30 min après l'heure de la rencontre, l'équipe B n'a pu présenter que 3 joueurs sur le terrain).
- Et enfin, les **arbitres et le(s) capitaine(s) signent.** »

↳ Rencontre perdue par forfait

La rencontre est **perdue par forfait** si :

- ➔ 1) Le dernier cas décrit dans « Retard d'une équipe » se produit.
- ➔ 2) Une équipe dont ses actions empêchent la rencontre de se jouer.
- ➔ 3) Une équipe refuse de jouer malgré les injonctions de l'arbitre.

- Rencontre perdue sur le **score de 20 à 0**.
- Rentrer sur l'e-marque un « **incident avant match** » pour le cas 1).
- Rentrer sur l'e-marque un « **incident pendant match** » pour les cas 2) et 3).

✉ Email à competitions@occitaniebasketball.org
(avec Thibauld BURNEL en copie).

↳ Rencontre perdue par défaut

Une équipe perd la rencontre par défaut si, au cours de la rencontre, le nombre de ses **joueurs sur le terrain de jeu, prêts à jouer, est inférieur à 2**.

- ➔ Si l'équipe qui bénéficie du gain de la rencontre mène à la marque, le **score au moment de l'arrêt reste acquis**.
- ➔ Si cette équipe ne mène pas à la marque, le score doit être de **2 à 0 en sa faveur**.

PROCÉDURES EN CAS DE DISQUALIFICATION D'UN COACH EN JEUNES

↳ Contexte

Les **équipes de jeunes** doivent être **encadrées par un licencié majeur**. Il arrive que seul l'entraîneur majeur de l'équipe accompagne les joueurs lors des rencontres amicales et officielles.

Ce que disent les textes :

« Les associations sportives ont l'**obligation d'encadrer leurs équipes de jeunes**, lors des entraînements, des rencontres officielles ou amicales, à domicile ou à l'extérieur. **Seule une personne majeure licenciée pourra assurer cet encadrement.** »

« Chaque fois qu'un fautif est disqualifié en conformité selon les articles correspondants de ce règlement, il doit se rendre et demeurer dans le vestiaire de son équipe pour toute la durée de la rencontre ou, s'il le désire, il peut quitter le bâtiment. »

Ce que cela donne en pratique :

→ Un **entraîneur disqualifié doit obligatoirement quitter le banc et le terrain**.

Que se passe-t-il si un assistant majeur a été inscrit sur la feuille de marque ?

→ Les textes spécifiques du règlement sportif de la Ligue Occitanie **autorisent l'assistant majeur à coacher pour le reste de la rencontre**.

Que se passe-t-il s'il n'y a pas d'assistant majeur d'inscrit sur la feuille de marque ou que celui-ci a également été disqualifié ?

→ L'Article 64 du règlement sportif de la Ligue d'Occitanie précise que **la rencontre s'arrête et les arbitres doivent réaliser un rapport d'incident « pendant la rencontre »**.

Ce que précise l'Article 64 du règlement sportif de la Ligue d'Occitanie :

« Aucun licencié majeur, non inscrit sur la feuille de marque avant la rencontre ne pourra et ne devra être rajouté.

Si un des joueurs est majeur au moment de la rencontre, il ne peut pas être inscrit comme entraîneur adjoint. »

PROCÉDURES DE CONTRÔLE DES JOUEURS INSCRITS SUR LA FDM

➤ Contexte

Pour donner suite à certaines dérives, nous vous informons d'une règle qui concerne **uniquement les championnats pré-nationaux masculins et féminins.**

➤ Ce que disent les textes

Cf Règlements Sportifs Généraux / Article 2 / 2.1 Qualification, participation et licence :

« Tout joueur inscrit sur la feuille de marque doit être présent lors de la rencontre afin de pouvoir entrer en jeu au cours de celle-ci et respecter les règles de participation de la division. Le non-respect de cette disposition sera sanctionné de la perte par pénalité de la rencontre par la Commission Fédérale 5x5 »

« Les joueurs arrivant après le commencement de la rencontre, mais dont les noms et les numéros de la licence sont inscrits sur la feuille de marque avant le début de la rencontre, pourront jouer sans restriction. »

Compte tenu de cette règle : il est demandé aux arbitres officiant sur ces championnats d'être vigilant à cette subtilité. **C'est-à-dire que tous les joueurs inscrits sur la feuille de marque doivent être présent et prêts à rentrer en jeu, avant la fin de la rencontre.**

➤ Exemple :

- **10 joueurs inscrits sur la feuille de marque mais seulement 6 sont présents et prêts à jouer pour le début de la rencontre.**
- L'arbitre prévient le coach de l'équipe en question que le match va pouvoir démarrer normalement mais que si ces 4 joueurs manquants ne se présentent pas d'ici la fin de la rencontre, le premier arbitre sera dans l'**obligation de le mentionner en observation dans la partie « Réserves/Observations » de la FDM.**

Option n°1 = Les joueurs manquants se présentent tous et sont prêts à jouer avant la fin de la rencontre

➔ Aucune « Observation » à réaliser.

Option n°2 = Il subsiste à la fin de la rencontre, un ou plusieurs joueurs non-présents/pas prêts à jouer

➔ Le premier arbitre doit préciser ces faits en réalisant une « Observation » dans la partie indiquée ci-dessus.

! N'étant pas une réserve mais bien une observation de l'arbitre, cet encadré n'a pas besoin d'être signé par quelqu'un d'autre que le premier arbitre.

ÉTABLISSEMENT D'UN RAPPORT

↳ Pré-requis

Comme expliqué précédemment, vous devez **toujours avoir les feuilles de rapport** (Disponibles en Annexes) dans votre valise. Posséder plusieurs feuilles vierges et des stylos à disposition.,

↳ Qui doit réaliser un rapport ?

- Arbitre 1
- Arbitre 2
- Observateur (*si présent*)
- Marqueur
- Aide-marqueur (*si présent*)
- Chronométreur
- Chronométreur des tirs (*si présent*)
- Délégué aux officiels

↳ Quand ?

- Juste après la rencontre mais **avant la clôture de la feuille de marque**.
- Si l'**incident** a eu lieu **après la clôture** de la feuille de marque, il faut réaliser la **même procédure** à l'exception de la partie e-marque, puis le préciser dans les rapports que l'évènement a eu lieu après.
- L'**arbitre 1** doit avoir récupéré **tous les rapports** de tous les personnes citées ci-dessus avant de quitter la salle.

↳ Où ?

De préférence **dans le vestiaire arbitres**.

- ! Si ce dernier ne dispose pas des caractéristiques nécessaires (espace calme, spacieux, idéalement avec des chaises et des tables...) alors vous pouvez trouver un **autre endroit**, à condition d'être sûr de **ne pas y croiser les protagonistes incriminés** dans votre rapport.

↳ Comment ?

Remplissez les différentes cases du recto de l'Annexe suivant l'évènement qui s'est produit.

Au verso de cette Annexe, il faut **préciser à nouveau son identité** (nom, prénom, numéro de licence, adresse mail, numéro de téléphone et enfin, fonction pendant la rencontre).

→ Puis décrivez de la façon la plus explicite et la plus neutre possible, les faits qui se sont déroulés.

→ S'il y a eu des **insultes** et des **menaces**, il faut **absolument les préciser** en notant « entre guillemets » les propos prononcés.

Enfin, tout le monde note ce qu'il a vu et/ou entendu.

! Si quelqu'un n'a rien vu/entendu, il doit quand même réaliser un rapport personnel dans lequel il indique n'avoir rien vu/entendu.

L'intensité ou la violence des actes doit être rapportée avec le plus de précision possible, car elle sera prise en compte lors de la Commission de Discipline pour évaluer le niveau de sanction.

N.B : N'oubliez pas d'**inviter les capitaines** des équipes à venir signer sur l'e-marque la notification comme quoi un rapport est réalisé. Ils ne sont en aucun cas obligés de signer, ils **peuvent refuser**. Une case est d'ailleurs prévue à cet effet sur l'e-marque. Mais vous vous devez de leur proposer de signer.

5. FOIRE AUX QUESTIONS



⊖ Quel est le montant des indemnités ?

→ Voir dans les Annexes à la fin de ce Livret.

⊖ Quand est-ce que je recevrais mes indemnités ?

→ En général, les virements sont réalisés par tranche de 15 jours et mettent environ une semaine à arriver sur votre compte.

Exemple = Pour les matchs du 1er octobre au 15 octobre, virement réalisé le 16 octobre et apparaît sur mon compte dans les 7 jours qui suivent environ.

Cela peut parfois mettre plus ou moins de temps, suivant si nous sommes proches ou non d'une période de vacances scolaires.

⊖ Je change de RIB, que dois-je faire ?

→ 📩 Envoyer un email à jl.combes@occitaniebasketball.org

⊖ Je change d'adresse mail ou postale que dois-je faire ?

→ 📩 Réaliser la modification sur FBI et prévenir par email Thibaud BURNEL.

⊖ Je cherche les règles de désignations fixées par l'E.R.O, où les trouver ?

→ Ces règles sont disponibles en Annexes, à la toute fin de ce livret.

⊖ Je n'arrive pas à modifier ma fiche FBI, que dois-je faire ?

→ Contacter le Comité dans lequel je suis licencié, pour qu'il réalise la modification. La Ligue n'a pas la main pour ces modifications-là.

⊖ Je change de région, que dois-je faire ?

→ 📩 Envoyer un email à Thibaud BURNEL.

⊖ Je vais arbitrer à l'étranger, que dois-je faire ?

→ 📩 Envoyer un email à Thibaud BURNEL.

⊖ Comment suis-je informé en cas de montées ou de descente ?

→ Dès que les mouvements de groupes sont connus, c'est-à-dire après la réunion de classements, ils sont communiqués aux arbitres concernés dans les 24h qui suivent.

Les arbitres non-concernés par ces mouvements sont également avertis par mail dans les 48h qui suivent la réunion de classement. De ce fait, il est inutile de nous contacter en ce sens.

FOIRE AUX QUESTIONS (SUITE)

FAQ

⊖ J'ai entendu parler des « chemises vertes », qu'est-ce que c'est ?

- Suite à de trop nombreux actes d'incivilités sur nos terrains, la Ligue a mis en place un projet de sensibilisation, dont la chemise verte fait partie intégrante. C'est une chemise spécifique, que les arbitres Occitans de tous niveaux (mais principalement régionaux) peuvent revêtir. Généralement pendant la période des JNA (=Journées Nationales de l'Arbitrage), c'est-à-dire courant octobre-novembre suivant les années ainsi que sur certains évènements régionaux.

⊖ Comment faire si je n'ai pas la chemise verte ?

- Prévenir le plus tôt possible Thibauld BURNEL pour qu'il fasse en sorte que j'en sois doté avant le début des JNA.

⊖ Je souhaite réaliser un rapport sur un des membres de l'équipe des officiels (OTM, délégué du club...) suite à un comportement inapproprié, est-ce possible ?

- Oui c'est tout à fait possible. Il faut réaliser le rapport de façon "classique" en invitant les personnes habituelles à rédiger un rapport (excepté la personne mise en cause qui sera invitée à rédiger sa version des faits dans un second temps).

⊖ Comment faire s'il y a du retard sur les rencontres ?

- Il y a un principe fondamental à respecter : toutes les rencontres doivent se jouer et aller à leur terme. Il n'existe pas de "priorité" pour les rencontres de niveaux supérieurs. À vous de prendre les dispositions nécessaires si vous avez des matchs à arbitrer après. Notamment en contactant les correspondants de clubs pour les prévenir de votre retard dû à l'arbitrage d'autres rencontres.

⊖ Que faire en cas de suspicion de commotion cérébrale lors d'une rencontre ?

- Pour commencer : informer le coach que vous suspectez un cas de commotion. Ensuite, suggérer le fait que le joueur ou la joueuse concernée ne reprenne pas part à la rencontre. Pour autant, ne pas l'interdire de revenir en jeu : en effet cette responsabilité incombe au coach. Enfin, réaliser le rapport disponible en Annexes et suivre la procédure qui y est décrite.

⊖ Comment savoir si mon dossier médical a été validé ?

- Pour cela, il faut se connecter à FBI. Cliquer sur la rubrique "Officiels" puis cliquer sur "Ma fiche officiel". Aller dans l'onglet "Médical" et regarder la date de validation indiquée. Si celle-ci est antérieur à la date de votre envoi de dossier, ce dernier n'a pas été validé. Et inversement.



6. ANNEXES

Annexe 1

Informations et événements à venir



Identifiant ou e-mail

Mot de passe

CONNEXION

Mot de passe oublié ?

France Basket Informations. © Copyright Fédération Française de BasketBall

Nous contacter V3.1.8E du 23/11/2023

bumel.thibaud
thibaud.bumel@orange.fr



Compétitions - **Officiels** - Editions -

Seoir mes indisponibilités

Ma fiche officiel

Consulter mes désignations

Nouveautés de la version 3.1.8 du 03/10/2023

Nouveautés de la version 3.1.7 du 27/07/2023

Nouveautés de la version 3.1.6 du 01/06/2023

Nouveautés de la version 3.1.5 du 09/05/2023

Nouveautés de la version 3.1.4 du 28/02/2023

Chercher

Corrections

Corrections de la version 3.1.8 du 03/10/2023

Corrections de la version 3.1.7 du 27/07/2023

Corrections de la version 3.1.6 du 01/06/2023

Corrections de la version 3.1.5 du 09/05/2023

Corrections de la version 3.1.4 du 28/02/2023

Statistiques

Nombre total de licences : 467

Taux de renouvellement : 67.87%

Equipes engagées : 43

LICENCES/CATÉGORIE LICENCES/MOIS LICENCES/TYPE LICENCES/SEX LICENCES/TYPE PRATIQUE

Licences / mois

| Mois | Licences |
|-------|----------|
| août | 17 |
| sept. | 160 |
| oct. | 211 |
| nov. | 33 |
| déc. | 23 |
| | 3 |

Ouvrir « <https://extranet.ffbb.com/b/a/fiches/RepartitionOfficelleJdi> » dans un nouvel onglet

Annexe 1



burnel.thibault
thibault.burnel@orange.fr

Compétitions - Officiels - Editions - Chercher ?

95549 - VT950055 - BURNEL Thibault - 30/03/1995 - Seniors - OUEST TOULOUSAIN BASKET

Caractéristiques Niveaux Indisponibilités Rencontres Joueur - Entraineur Exclusions Entités désignation Observations Médical

Rencontres →

Semaine

Lundi Mardi Mercredi Jeudi

Vendredi

Matin (de 8h à 12h) Midi (de 12h à 14h) Après-midi (de 14h à 18h) Soir (de 18h à 22h)

Samedi

Matin (de 8h à 12h) Midi (de 12h à 14h) Après-midi (de 14h à 18h) Soir (de 18h à 22h)

Dimanche

Matin (de 8h à 12h) Midi (de 12h à 14h) Après-midi (de 14h à 18h) Soir (de 18h à 22h)

Saison 2023-2024

AJOUTER UNE INDISPONIBILITÉ TEMPORAIRE →

Indisponibilité(s) temporaire(s)

Action Début Fin Matin Midi Après-midi Soir Raison de l'indisponibilité Dernière modification

Compétitions - Officiels - Editions - Chercher ?

95549 - VT950055 - BURNEL Thibault + 30/0/0

Caractéristiques Niveaux Indisponibilités Rencontres Joueur - Entraineur Exclusions Entités désignation Observations Médical

Création d'une indisponibilité temporaire

Date de début Date de fin Raison de l'indisponibilité →

Matin (de 8h à 12h) X Midi (de 12h à 14h) X Après-midi (de 14h à 18h) X Soir (de 18h à 22h) X

Semaine

Lundi Mardi Mercredi Jeudi

Vendredi

Matin (de 8h à 12h) Midi (de 12h à 14h) Après-midi (de 14h à 18h) Soir (de 18h à 22h)

Samedi

Matin (de 8h à 12h) Midi (de 12h à 14h) Après-midi (de 14h à 18h) Soir (de 18h à 22h)

Dimanche

Matin (de 8h à 12h) Midi (de 12h à 14h) Après-midi (de 14h à 18h) Soir (de 18h à 22h)

Saison 2023-2024

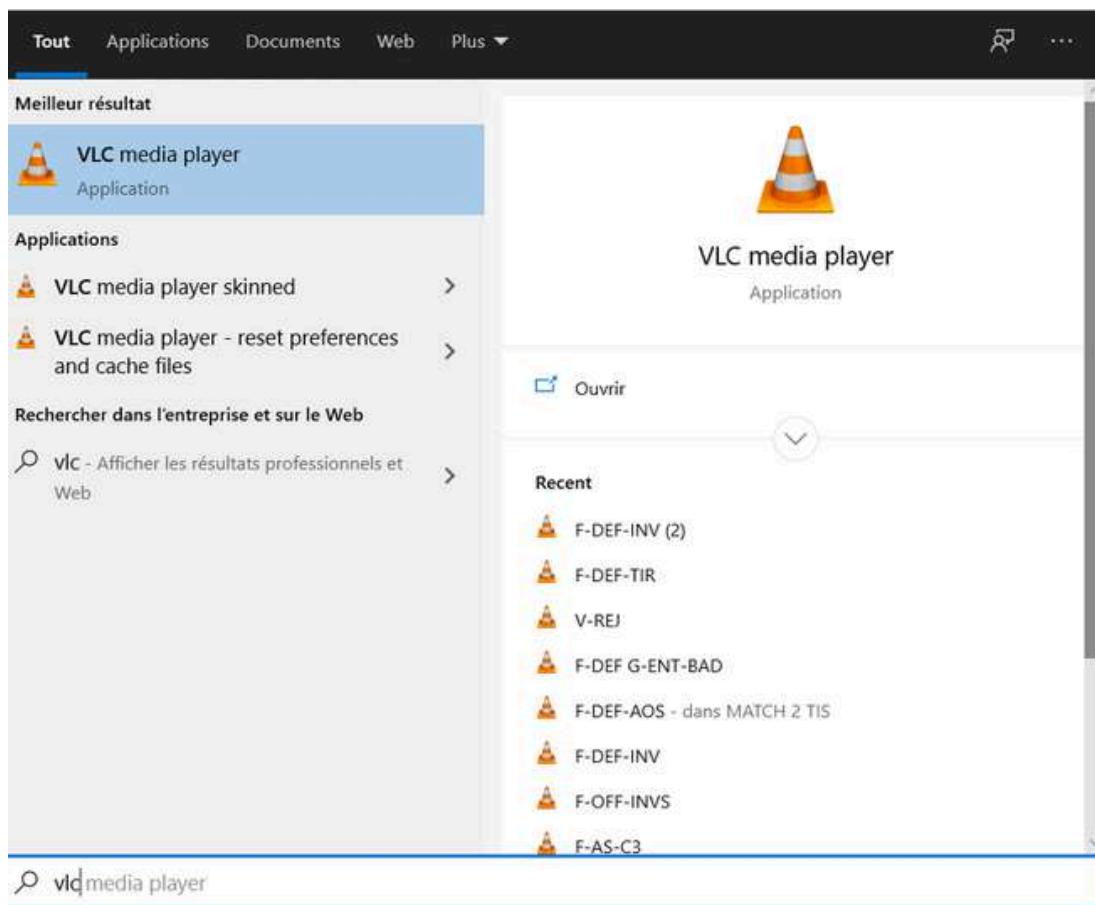
AJOUTER UNE INDISPONIBILITÉ TEMPORAIRE

Indisponibilité(s) temporaire(s)

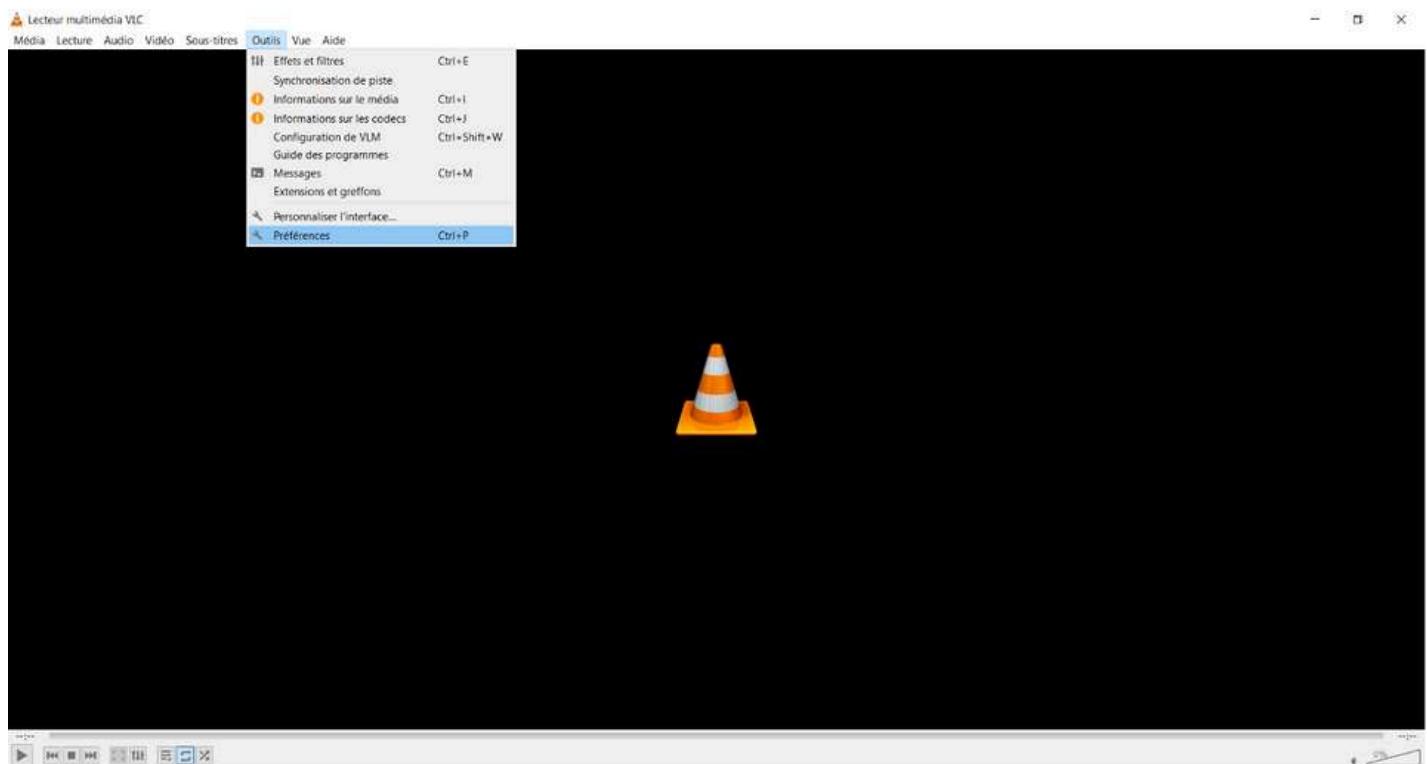
Action Début Fin Matin Midi Après-midi Soir Raison de l'indisponibilité Dernière modification

Annexe 2

1) Télécharger le logiciel « VLC ».

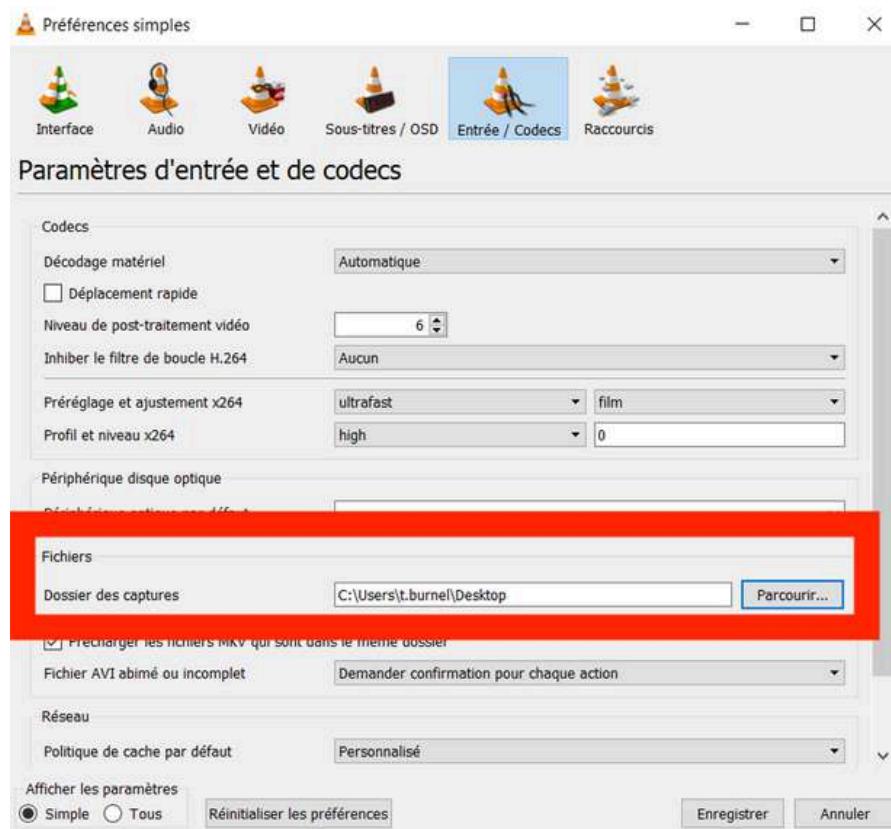


2) Se rendre dans l'onglet « Préférences ».

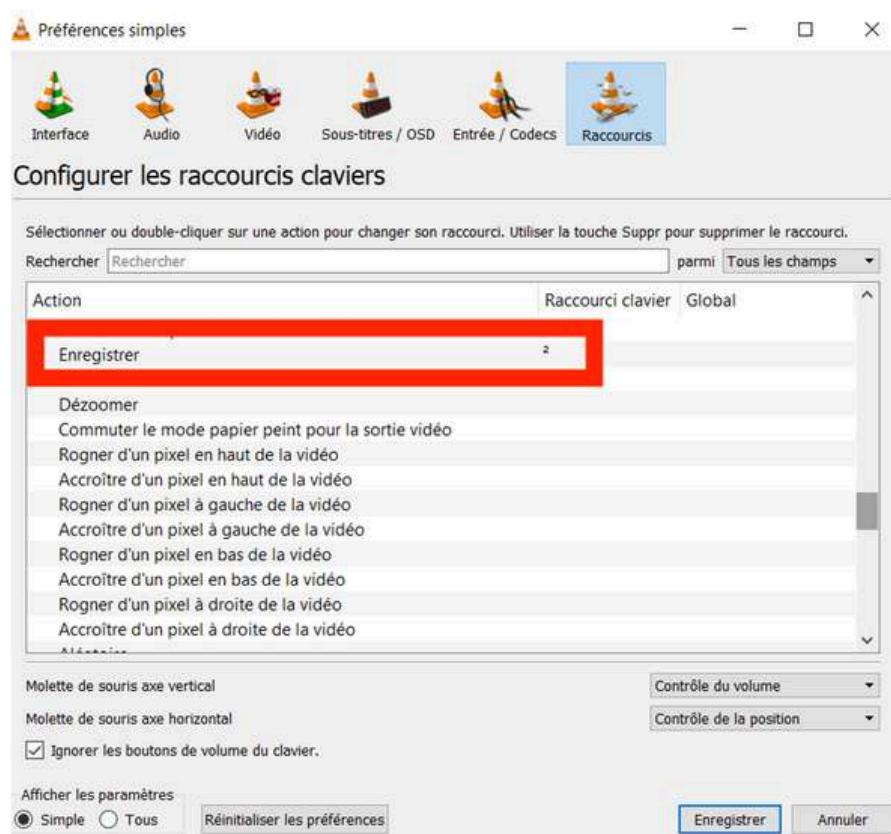


Annexe 2

3) Modifier le « Dossier des captures » dans l'onglet « Entrée / Codecs ».
Puis choisir l'endroit où vous voulez que vos clips soient enregistrés.

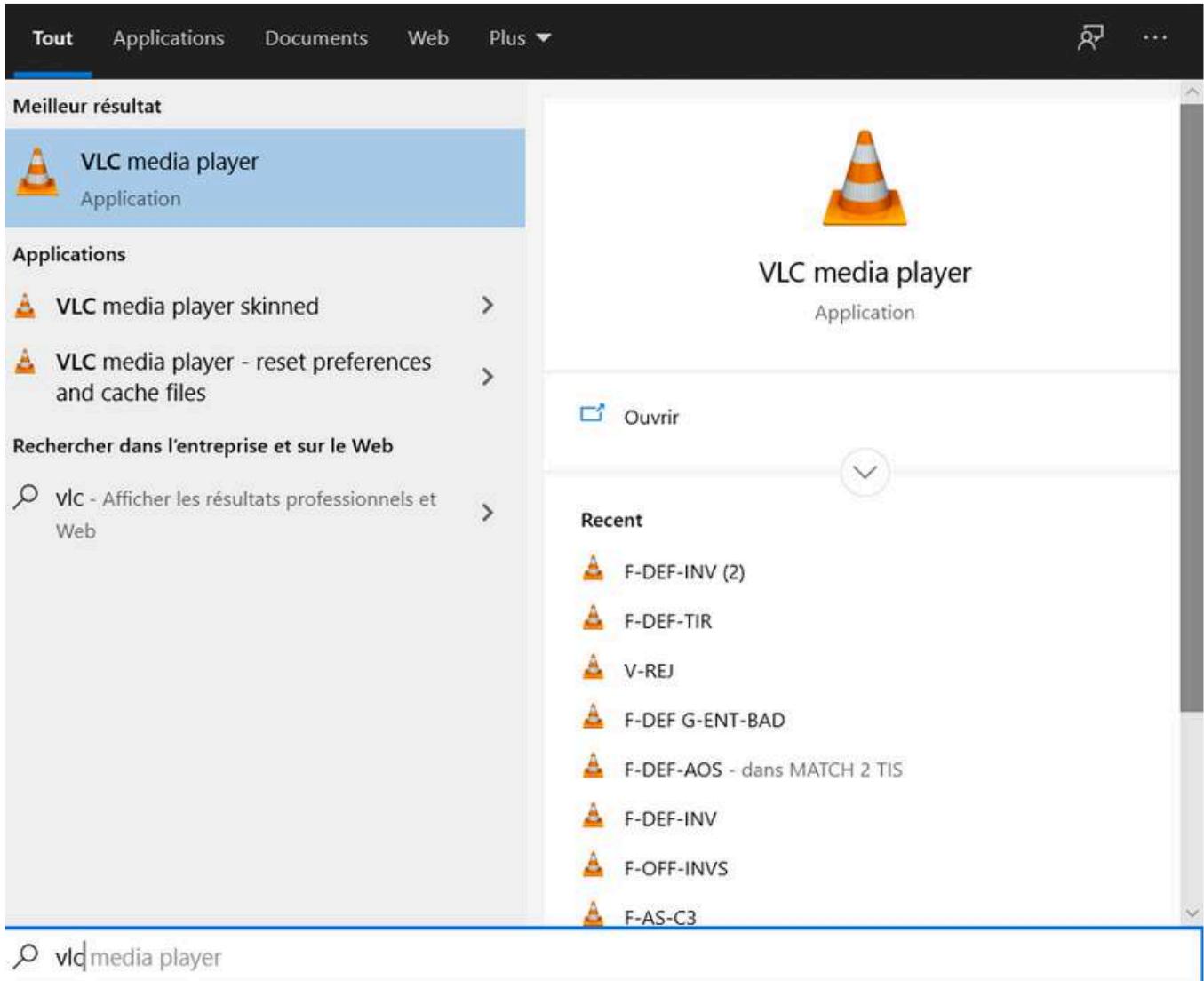


4) Choisir la touche du clavier permettant de lancer et de couper l'enregistrement du clip.



Annexe 2

5) Après avoir enregistré les modifications réalisées, il faut fermer/relancer le logiciel.



Vous pourrez ensuite réaliser des clips en appuyant sur la touche que vous avez déterminé dans les paramètres.

Il faut appuyer dessus une fois pour lancer l'enregistrement (10s avant la situation).

Puis une autre fois pour arrêter l'enregistrement (10s après la situation).

Annexe 2

6) Renommer les clips en respectant la nomenclature suivante.

| | | | | |
|------------|---|-------------------|---|-----------|
| VIOLATIONS | Entre-deux | V-E2 | | |
| | Sortie de balle | V-OUT | | |
| | Dribble irrégulier (reprise de dribble) | V-DRI | | |
| | Dribble irrégulier (Porté de balle / Palming) | V-PAL | | |
| | Fumble | FUM | | |
| | Marcher | V-MAR | | |
| | Joueur étroitement marqué (5s) | V-JEM5s | | |
| | 3s, 5s (LF, REJ), 8s, 14s, 24s | V-3s, V-5s... | | |
| | Retour en zone | V-REZ | | |
| | Goaltending / Intervention illégale | V-GOAL | | |
| | Pied | V-PIED | | |
| | Lancer-franc | V-LF | | |
| | Remise en jeu | V-REJ | | |
| | | | | |
| FAUTES | Faute défensive sur rebond | F-DEF-REB | Faute offensive charge (passage en force) | F-OFF-CHA |
| | Faute défensive pousser | F-DEF-POU | Faute offensive démarquage | F-OFF-DEM |
| | Faute défensive antenne (handchecking) | F-DEF-HDC | Faute offensive sur écran | F-OFF-ECR |
| | Faute défensive usage illégal des mains | F-DEF-UIM | Faute offensive joueur intérieur | F-OFF-INT |
| | Faute défensive obstruction | F-DEF-OBS | Faute offensive du tireur | F-OFF-TIR |
| | Faute défensive tenir | F-DEF-HOLD | Faute disqualifiante entraîneur | FD-ENT |
| | Faute défensive avec action de tir (Act of shoot) | F-DEF-AOS | Faute disqualifiante joueur | FD-JOU |
| | Faute défensive sur tireur | F-DEF-TIR | Faute disqualifiante banc | FD-BAN |
| | Faute défensive joueur intérieur | F-DEF-INT | Bagarre | BAG |
| | Faute antisportive (C1 à C5) | FAS-C1, FAS-C2... | Faute dans le demi-cercle de non-charge | F-DEMI |
| | Faute technique entraîneur, banc | FT-ENT, FT-BAN | Faute hors-Ballon | F-HB |
| | Faute technique joueur comportement | FT-JOU | Faute au buzzer | F-BUZ |
| MÉCANIQUE | Faute technique joueur simulation | FT-SIMU | Faute Post Play | F-PP |
| | Double faute | DF | Faute sur la verticalité | F-VER |
| | Mécanique AT bonne | M-AT-BON | Mécanique AK bonne | M-AK-BON |
| | Mécanique AT mauvaise | M-AT-BAD | Mécanique AK mauvaise | M-AK-BAD |
| | Mécanique AT croisé | M-AT-CRO | Mécanique AK aide | M-AK-AID |
| | Mécanique AT aide | M-AT-AID | Mécanique AK hors zone | M-AK-HZ |
| | Mécanique AT hors zone | M-AT-HZ | Double coup de sifflet | M-DOU |
| GESTION | Mécanique AC bonne | M-AC-BON | Triple coup de sifflet | M-TRI |
| | Mécanique AC mauvaise | M-AC-BAD | Gestuelle | GEST |
| | Mécanique AC aide | M-AC-AID | | |
| | Mécanique AC hors zone | M-AC-HZ | | |
| | Gestion joueur | G-JOU | Situations spéciales | G-SS |
| | Gestion entraîneur | G-ENT | Tir au buzzer | TIR-BUZ |
| | Gestion banc | G-BAN | Commotion cérébrale | CC |
| | Gestion Temps-Mort | G-TM | | |
| | Gestion remplacement | G-REM | | |
| | Gestion OTM 14s/24s | G-14s24s | | |
| | Gestion OTM temps / Chronométreur | G-TPS | | |
| | Gestion OTM marqueur (faute, score) | G-MQR | | |
| | Gestion erreur | G-ERR | | |
| | Gestion erreur rectifiable | G-ERR-RECT | | |
| | Gestion incident | G-INC | | |
| | Gestion bagarre | G-BAG | | |
| | Gestion entre arbitres (info, discussion) | G-ARB | | |
| | Gestion de la vidéo | G-VID | | |

Annexe 3

BAREME REGIONAL DES OFFICIELS

| | |
|---|--------------------------------|
| Remboursement kilométrique | 2025/2026 |
| indemnité kilométrique par kilomètre | Tarif fédéral 0,40 € |

| | |
|--|------------------|
| 5x5 / Arbitres (indemnité de rencontre) | 2025/2026 |
|--|------------------|

| Championnats et Coupes | | | |
|--------------------------------|----------------------------|--|----------------|
| Senior | Pré-National | | 45,00 € |
| Senior | Régionale 2 et Régionale 3 | | 40,00 € |
| Jeunes - Régional / Régional 2 | U21 | | 40,00 € |
| Jeunes - Régional / Régional 2 | U18, U15 et U13 | | 35,00 € |
| Coupes Régionales | Seniors | | 45,00 € |
| Coupes Régionales | U21 | | 40,00 € |
| Coupes Régionales | U18 | | 35,00 € |

| Rencontres amicales | | | | |
|----------------------------|--|---------------|--------------------------|------|
| Rencontre amicale | 1ère division Masculine | Tarif fédéral | FFBB / 170,00 € * | FFBB |
| Rencontre amicale | 2ème division Masculine | Tarif fédéral | FFBB / 130,00 € * | FFBB |
| Rencontre amicale | LFB | Tarif fédéral | FFBB / 110,00 € * | FFBB |
| Rencontre amicale | NM1 | Tarif fédéral | FFBB / 100,00 € * | FFBB |
| Rencontre amicale | LF2 - NF1 - NM2 - Espoir 1ère division | Tarif fédéral | FFBB / 70,00 € | FFBB |
| Rencontre amicale | NF2 - NM3 - Espoir 2ème division | Tarif fédéral | FFBB / 55,00 € | FFBB |
| Rencontre amicale | NF3 - Championnats Elite Jeunes | Tarif fédéral | FFBB / 45,00 € | FFBB |
| Rencontre amicale | PN | | 35,00 € | |
| Rencontre amicale | R2 et R3 | | 30,00 € | |
| Rencontre amicale | Jeunes : U21 | | 30,00 € | |
| Rencontre amicale | Jeunes : U18, U15, U13 | | 25,00 € | |

| | |
|---|------------------|
| 5x5 / OTM (indemnité de rencontre) | 2025/2026 |
|---|------------------|

| Championnats et Coupes - 5x5 | | | |
|-------------------------------------|--|--|----------------|
| Senior | Pré-National, Régionale 2 et Régionale 3 | | 30,00 € |
| Jeunes | U21, U18, U15 et U13 | | 30,00 € |
| Coupes Régionales | Seniors | | 30,00 € |

| Rencontres amicales | | | | |
|----------------------------|--|---------------|-----------------------|------|
| Rencontre amicale | 1ère et 2ème div. Masculine, LFB | Tarif fédéral | FFBB / 35,00 € | FFBB |
| Rencontre amicale | NM1 | Tarif fédéral | FFBB / 35,00 € | FFBB |
| Rencontre amicale | NM2, LF2 et Espoir 1ère div. Masculine | Tarif fédéral | FFBB / 25,00 € | FFBB |
| Rencontre amicale | NM3, NF1, NF2, NF3, Espoir 2ème Div Masc. et Champ. Elite Jeunes | Tarif fédéral | FFBB / 20,00 € | FFBB |
| Rencontre amicale | PN, R2 et R3 | | 20,00 € | |
| Rencontre amicale | Jeunes Régionale | | 17,00 € | |

| | |
|---|--|
| 5x5 / Observateur (indemnité de rencontre) | 2025/2026 |
| Arbitres | Pré-National, Régionale 2 et Régionale 3 |
| Arbitres | U21, U18, U15 et U13 |
| OTM | Seniors |

Annexe 4



LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKETBALL COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport :

Fonction :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1 ^{er} Arbitre | <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} Arbitre |
| <input type="checkbox"/> Marqueur | <input type="checkbox"/> Chronométreur |
| <input type="checkbox"/> Chronométreur des tirs | <input type="checkbox"/> Aide-marqueur |
| <input type="checkbox"/> Délégué du club | <input type="checkbox"/> Observateur |
| <input type="checkbox"/> Commissaire | <input type="checkbox"/> Délégué Fédéral |
| <input type="checkbox"/> Capitaine A | <input type="checkbox"/> Capitaine B |
| <input type="checkbox"/> Entraineur A | <input type="checkbox"/> Entraineur B |

RENCONTRE

Catégorie : Masculin Féminin
 Senior U20 U18 U17 U15 U13

Division :

Gestionnaire de la rencontre : Ligue Comité

N° rencontre :

Date : Lieu :

Equipe A :

Equipe B :

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :

- Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu

Décrire succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso
au paragraphe incident :

Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ?

Avant Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation,
ont remis leurs rapports à l'arbitre :

Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque
et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures :

Oui Non

Si non, pourquoi ?

Fait à :

Le :

Signature :

Championnats de Ligue, Interdépartementaux, Départementaux et Coupes Régionales ou Départementales :

Tous les rapports sont à remettre au PREMIER arbitre qui devra les transmettre, accompagnés la feuille de marque, à la Commission de Discipline dans les 72h suivant la rencontre par mail ou par courrier à :

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Commission Régionale de Discipline

Chemin des Jardins de Maguelone – Lieu-Dit MAURIN

34970 LATTES

Tél : 04 67 47 50 40 – Courriel : discipline@occitaniebasketball.org

Annexe 4



LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKETBALL
COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

Décrire précisément l'ensemble des attitudes, des paroles exactes prononcées et des actes concernés par le ou les incidents.

Annexe 5



LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKETBALL COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

FAUTE(S) DISQUALIFIANTE(S) AVEC RAPPORT(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport :

Fonction :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1 ^{er} Arbitre | <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} Arbitre |
| <input type="checkbox"/> Marqueur | <input type="checkbox"/> Chronométreur |
| <input type="checkbox"/> Chronométreur des tirs | <input type="checkbox"/> Aide-marqueur |
| <input type="checkbox"/> Délégué du club | <input type="checkbox"/> Observateur |
| <input type="checkbox"/> Commissaire | <input type="checkbox"/> Délégué Fédéral |
| <input type="checkbox"/> Capitaine A | <input type="checkbox"/> Capitaine B |
| <input type="checkbox"/> Entraineur A | <input type="checkbox"/> Entraineur B |

RENCONTRE

Catégorie : Masculin Féminin
 Senior U20 U18 U17 U15 U13

Division :

Gestionnaire de la rencontre : Ligue Comité

N° rencontre :

Date : Lieu :

Equipe A :

Equipe B :

IDENTIFICATION DE(S) PERSONNE(S) DISQUALIFIÉE(S)

NOM : Prénom : Club : N° de licence :

NOM : Prénom : Club : N° de licence :

NOM : Prénom : Club : N° de licence :

NOM : Prénom : Club : N° de licence :

Décrire succinctement le ou les motifs de la (des) faute(s) disqualifiante(s) avec rapport(s). La description précise et détaillée des faits ayant motivé la disqualification avec rapport du (des) joueur(s)/entraîneur(s) doit figurer au verso de cet imprimé :

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso
au paragraphe faute disqualifiante avec rapport : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation,
ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque
et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non

Si non, pourquoi ?

Fait à :

Le :

Signature :

Championnats de Ligue, Interdépartementaux, Départementaux et Coupes Régionales ou Départementales :

Tous les rapports sont à remettre au PREMIER arbitre qui devra les transmettre, accompagnés la feuille de marque, à la Commission de Discipline dans les 72h suivant la rencontre par mail ou par courrier à :

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Commission Régionale de Discipline

Chemin des Jardins de Maguelone – Lieu-Dit MAURIN

34970 LATTES

Tél : 04 67 47 50 40 – Courriel : discipline@occitaniebasketball.org

Annexe 5



LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKETBALL
COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

FAUTE(S) DISQUALIFIANTE(S) AVEC RAPPORT(S)

Décrire précisément l'ensemble des attitudes, des paroles exactes prononcées et des actes qui vous ont amenés à disqualifier le(s) joueur(s) /entraîneur(s) concernés.

Annexe 6



LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKETBALL COMMISSION RÉGIONALE DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport :

Fonction :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1 ^{er} Arbitre | <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} Arbitre |
| <input type="checkbox"/> Marqueur | <input type="checkbox"/> Chronométreur |
| <input type="checkbox"/> Chronométreur des tirs | <input type="checkbox"/> Aide-marqueur |
| <input type="checkbox"/> Délégué du club | <input type="checkbox"/> Observateur |
| <input type="checkbox"/> Commissaire | <input type="checkbox"/> Délégué Fédéral |
| <input type="checkbox"/> Capitaine A | <input type="checkbox"/> Capitaine B |
| <input type="checkbox"/> Entraineur A | <input type="checkbox"/> Entraineur B |

RENCONTRE

Catégorie : Masculin Féminin Coupe
 Senior U20 U18 U17 U15 U13

Division :

Date : Lieu :

N° rencontre :

Equipe A : Equipe B :

Score au moment de l'erreur supposée : A : B :

Score final : A : B :

MOMENT DE LA RECLAMATION

- L'erreur supposée commise a eu lieu :
 Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu
- Si l'erreur supposée commise a eu lieu pendant le temps de jeu, préciser au cours de quelle période et à quel moment :
 1^{er} QT 2^{ème} QT 3^{ème} QT 4^{ème} QT Prolongation(s) : 1 2 3 4 ...
- Au moment de l'erreur supposée commise, le ballon était mort et le chronomètre de jeu arrêté : Oui Non
- Au moment de l'erreur supposée, le ballon était vivant : Oui Non
- L'erreur supposée commise s'est déroulée :
 - après la fin du temps de jeu ? Oui Non
 - après la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Oui Non

LA FEUILLE DE MARQUE

- La réclamation a-t-elle été déposée immédiatement si le ballon était mort, ou au 1^{er} ballon mort suivant l'erreur supposée commise si le ballon était vivant ? Oui Non
- La feuille de marque a été renseignée au verso par l'arbitre sous la dictée de l'entraîneur ou du capitaine plaignant : Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Le capitaine réclamant a signé la case réclamation au recto de la feuille de marque : Oui Non
- Est-ce AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après
- L'aide arbitre, les officiels de table de marque et le responsable de l'organisation ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Les capitaines ou entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné le verso de la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Est-ce que le (ou les) chèque(s) de 80€ ont bien été transmis au 1^{er} arbitre par l'équipe réclamante et par réclamation : Oui Non
Si non, pourquoi ?

NATURE DES FAITS

Utiliser le verso de cet imprimé pour rédiger votre rapport avec précision

Fait à
Signature

le

Championnats de Ligue, Interdépartementaux, Départementaux et Coupes Régionales ou Départementales :

Tous les rapports sont à remettre au PREMIER arbitre qui devra les transmettre, accompagnés la feuille de marque, à la Commission de Traitement des Réclamations dans les 72h suivant la rencontre par mail ou par courrier à :

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Commission Régionale de Traitement des Réclamations

Chemin des Jardins de Maguelone – Lieu-Dit MAURIN

34970 LATTES

Tél : 04 67 47 50 40 – Courriel : reclamations@occitaniebasketball.org

Annexe 6



COMMISSION RÉGIONALE DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Décrire avec précision le déroulement des actions avant, pendant et (ou) après l'erreur supposée commise.

Annexe 7



LIQUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKETBALL COMMISSION RÉGIONALE DES COMPÉTITIONS

INCIDENT(S) MATÉRIEL(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport :

Fonction :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1 ^{er} Arbitre | <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} Arbitre |
| <input type="checkbox"/> Marqueur | <input type="checkbox"/> Chronométreur |
| <input type="checkbox"/> Chronométreur des tirs | <input type="checkbox"/> Aide-marqueur |
| <input type="checkbox"/> Délégué du club | <input type="checkbox"/> Observateur |
| <input type="checkbox"/> Commissaire | <input type="checkbox"/> Délégué Fédéral |
| <input type="checkbox"/> Capitaine A | <input type="checkbox"/> Capitaine B |
| <input type="checkbox"/> Entraineur A | <input type="checkbox"/> Entraineur B |

RENCONTRE

Catégorie : Masculin Féminin
 Senior U20 U18 U17 U15 U13

Division :

Gestionnaire de la rencontre : Ligue Comité

N° rencontre :

Date : Lieu :

Equipe A :

Equipe B :

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :
 Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu

Décrire succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso
au paragraphe incident : Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après
- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation,
ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque
et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non
Si non, pourquoi ?

Fait à :

Signature :

Le :

Championnats de Ligue, Interdépartementaux, Départementaux et Coupes Régionales ou Départementales :

Tous les rapports sont à remettre au PREMIER arbitre qui devra les transmettre, accompagnés la feuille de marque, à la Commission des Compétitions dans les 72h suivant la rencontre par mail ou par courrier à :

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball
Commission Régionale des Compétitions
Chemin des Jardins de Maguelone – Lieu-Dit MAURIN
34970 LATTES

Tél : 04 67 47 50 40 – Courriel : competitions@occitaniebasketball.org

Annexe 7



OCCITANIE
BASKETBALL

LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKETBALL
COMMISSION RÉGIONALE DES COMPÉTITIONS

INCIDENT(S) MATERIELS(S)

Décrire précisément l'ensemble des attitudes, des paroles exactes prononcées et des actes concernés par le ou les incidents.

Annexe 8



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

COMMISSION MÉDICALE FÉDÉRALE

RAPPORT PROTOCOLE COMMOTION CÉRÉBRALE

CONFIDENTIEL

RAPPORT

Nom du 1er arbitre :

Date :

Lieu :

RENCONTRE

Nationale (préciser) (Ex. LBWL, NM1, etc.) :

Régionale (préciser) (Ex. PNF, RM2, etc.) :

Départementale (préciser) (Ex. PRF, DM1, etc.) :

Coupes et Trophées (préciser) :

Autre compétition (préciser) :

Equipe A :

Equipe B :

N° rencontre :

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE

NOM :
Club :

Prénom :
N° de licence :

RAPPORT DÉTAILLÉ DE LA COMMOTION CÉRÉBRALE

Perte de connaissance :

Vomissements :

Convulsion :

Chute lourde :

Traumatisme facial :

Est resté immobile au sol avec difficultés à se relever :

Trouble de l'équilibre :

Confusion hébétude :

Trouble du comportement (nervosité, émotivité, pleurs...) :

Douleur au cou :

Troubles de la vision :

Maux de tête :

Autre :

Score de MADDOCKS effectué : oui non

par qui (précisez)

Si oui, résultat : positif négatif

Remarques complémentaires (détaillez) :

Retour au jeu : oui non

Si non, évacuation sur un centre de soins (urgences ou autre) : oui non

Fait à
Signature

le

Rapport à envoyer uniquement à la Commission Fédérale Médicale par mail à l'issue
de la rencontre : commotion@ffbb.com
[Vous pouvez exercer vos droits à l'aide du formulaire « [Demande d'exercice des droits](#) »]

Annexe 9

| | QCM réalisé lors du stage | Rattrapage du QCM | Test physique réalisé lors du stage | Rattrapage du test physique |
|------|---|--|--|---|
| OCC1 | <p>Si : Note inférieure à 14/20</p> <p>Alors : Désignations en OCC2 jusqu'à validation du QCM</p> | <p>Si : Second échec</p> <p>Alors : Descente en OCC2</p> <p>Sinon : En cas de QCM réussi, l'arbitre retrouve des conditions « normales » de désignations</p> | <p>Si : Pas de test physique validé lors du stage de recyclage</p> <p>Alors : Désignations en OCC2 jusqu'à validation du test</p> | <p>L'arbitre doit trouver en autonomie un Formateur Occitan pour lui faire passer le test physique</p> <p>Une vidéo doit être réalisée et cette dernière doit être envoyée au CTO avant le 15 novembre</p> |
| OCC2 | <p>Si : Note inférieure à 12/20</p> <p>Alors : Désignations maintenues (sauf en PNF) + Inéligible à la montée</p> | <p>Si : Second échec</p> <p>Alors : Plus de désignations PNF pour la saison + Inéligible à la montée</p> <p>Sinon : En cas de QCM réussi, l'arbitre est de nouveau éligible à la montée</p> | <p>Si : Pas de test physique validé lors du stage de recyclage</p> <p>Alors : Désignations maintenues (sauf en PNF) + Inéligible à la montée</p> | <p>Si : Pas de vidéo reçue du test physique réussi avant la 15 novembre</p> <p>Alors : Descente en OCC2 pour l'arbitre initialement OCC1</p> <p>Ou : Inéligibilité à la montée pour l'arbitre OCC2/3</p> |
| OCC3 | <p>Si : Note inférieure à 12/20</p> <p>Alors : Inéligible à la montée</p> | <p>Si : Second échec</p> <p>Alors : Inéligible à la montée</p> <p>Sinon : En cas de QCM réussi, l'arbitre est de nouveau éligible à la montée</p> | <p>Si : Pas de test physique validé lors du stage de recyclage</p> <p>Alors : Désignations maintenues mais inéligible à la montée</p> | <p>Sinon : En cas de vidéo reçue et de test physique réussi, l'arbitre retrouve des conditions de désignations et/ou d'éligibilité « normales »</p> |

| Officiels à aptitude CF (JPR + Pot Féminin) | | Officiels OCC 1 (Pré-Nationale Masculine) | | Officiels OCC 2 et 3 | | Nombre de pallier à effectuer |
|---|--------|---|--------|----------------------|--------|-------------------------------|
| Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | |
| | | | | | | 1 |
| | | | | | | 2 |
| | | | | | | 3 |
| | | | | | | 4 |
| | | | | | 35 & + | 5 |
| | | | 35 & + | 50 & + | 34 & - | 6 |
| 50 & + | 34 & - | 35 à 49 | 34 & - | 35 à 49 | 34 & - | 7 |
| 35 à 49 | | 34 & - | | | | 8 |
| 34 & - | | | | | | 9 |
| | | | | | | 10 |
| | | | | | | 11 |

Annexe 9

Le délai pour réaliser les QCM est toujours d'**une semaine**.

Alternance toute la saison entre :

- 1 semaine pour faire un QCM
- &
- 1 semaine de « repos »

Plusieurs nouveautés cette saison :

- Même lorsque le délai d'une semaine est dépassé après parution du QCM (Vidéo ou Règlement) ce dernier sera **toujours réalisable**. Bien que vos réponses ne soient plus prises en compte, vous pourrez tout de même réaliser ces QCM afin de pouvoir continuer de progresser.
- Votre sérieux et votre assiduité dans la Formation Continue sera encore plus récompensée cette saison. En effet, **si vous validez un certain nombre de QCM de Règlement sur les 20 proposés pendant la saison, vous serait exempté de QCM papier au recyclage 2026**.
- Les QCM ne feront que 10 questions et pour qu'il soit considéré comme réussi, la note minimale est de 6/10 pour les OCC2-3 ainsi que 7/10 pour les OCC1.

Afin d'être exempté de QCM papier au recyclage 2026 :

- OCC1 = Au moins 14 QCM réussis sur les 20 proposés
- OCC2-3 = Au moins 12 QCM réussis sur les 20 proposés

↙ Annexe 10

↙ Règles de désignations

⊖ Nombre minimal de matchs à réaliser sur son niveau de référence

→ Le nombre est fixé à 8 matchs par saison. Si l'arbitre n'atteint pas ce minima, il sera rétrogradé dans la division inférieure pour la saison suivante. L'E.R.O pourra tout de même étudier les situations particulières en cas de raisons exceptionnelles.

⊖ Renvoi de désignations

→ Au bout de 3 désignations renvoyées, l'arbitre devient inéligible à la montée dans la division supérieure pour la saison suivante.

⊖ Renvoi de désignations sur un match observé

→ L'E.R.O ne garantie absolument pas qu'une désignation observée renvoyée par l'arbitre soit systématiquement compensée.

⊖ Absence à un match

→ Toute absence à un match devra être justifiée par mail avec justificatif à l'appui. L'arbitre devra bien entendu avertir son répartiteur en priorité et les membres de l'E.R.O le cas échéant. Sans justificatif valable, l'arbitre s'expose à une suspension immédiate.